

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1984)
Heft: 735

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
Nº 735 21 juin 1984

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 55 francs
Vingt-et-unième année

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Points de vue:
Hélène Bezençon
Jeanlouis Cornuz
Catherine Dubuis
Jean-Claude Hennet
Gil Stauffer

735

Domaine public

Sont fous, ces Bâlois!

Complètement fous. Et tout spécialement en dehors des périodes de carnaval, qui témoignent plutôt d'une belle santé collective. Fous, c'est-à-dire pas tout à fait suisses, avec leur manie d'être toujours à la pointe, des idées, des beaux-arts, des biotechnologies ou des radios locales.

Sans remonter à Erasme, voilà des gens qui introduisent, les premiers en Suisse alémanique, le droit de vote des femmes en matière cantonale au début des années soixante; qui se retrouvent le plus souvent avec la Romandie protestante pour donner les plus nettes «majorités de progrès», ou du moins les moins faibles minorités (Etre solidaire, service civil, banques); qui décident dans l'isoloir de l'enrichissement de leurs musées; qui s'opposent à la privatisation d'une caisse-maladie publique plus malade que les assurés; qui ont «décroché» le Biozentrum, la Banque des règlements internationaux, le centre des anthroposophes; qui manifestent le plus haut degré de conscientisation écologique, et non seulement à Oberwil (agriculture biologique) ou Langenbruck (technologies douces).

Dernière invention de ces Bâlois, de la ville comme de la campagne: le déjà fameux «abonnement vert» (Umwelt-Abo), un passeport transmissible qui, pour 35 francs par mois (28 pour les chiens) permet de voyager sur toutes les lignes de transport public du grand Bâle (BVB et BLT). La Ville-Etat met environ vingt francs sur chaque abonnement; les «campagnards», montés sur le tram en marche, participent au financement de l'opération qui a démarré le 1^{er} mars et connaît un succès fantastique (plus de 50 000 abonnements vendus, avec un accroissement correspondant de la fréquentation des trams, bus et autres transports suburbains).

Stade ultime de transfert de la motorisation privée vers le transport collectif: par 49 voix contre 48, le Grand Conseil de Bâle-Ville vient de décider d'étudier pour les années à venir l'incorporation du prix de l'abonnement vert dans le prix de la taxe automobile. La tentation de «rentabiliser» ensuite le montant payé pour le forfait devrait être plus forte que la dissuasion exercée par les parkings périphériques ou centraux mais prohibitifs pour un stationnement de longue durée.

Et il y a aussi bien sûr Kaiseraugst, qui réunit les deux Bâle et leurs autorités dans un seul mouvement de rejet indigné.

Mouvement d'ensemble certes, mais plus tellement unanime. Kaiseraugst a lancé et largement symbolisé le combat anti-nucléaire en Suisse. C'est donc aussi dans le nord-ouest que la réaction des pros se manifeste d'abord, en prélude au déluge de propagande attendu d'ici les votations fédérales du 23 septembre prochain.

Et cette réaction va faire mal. Elle s'organise à tous les niveaux: plainte contre un soutien communal aux initiatives «énergétiques» à Pratteln; référendum financier contre une subvention analogue à Kaiseraugst même (en Argovie donc); astuce de procédure au législatif de Muttenz, etc.

A l'échelle cantonale, les grandes associations économiques montent au front, à l'instar de la Chambre de l'industrie et du commerce, dirigée par le seul conseiller national de Bâle-Ville qui laisse transparaître une certaine compréhension pour le projet des électriciens (Paul Wyss). Les deux gouvernements cantonaux ont déjà dit tout le mal qu'ils pensaient d'une telle intervention (imagine-t-on un tel sursaut dans l'un ou l'autre de nos can-

SUITE ET FIN AU VERSO